



Commune de Lausanne

Zone réservée cantonale selon l'art. 46 LATC – parcelles affectées en « zone réservée à l'industrie et à l'artisanat » selon le plan d'extension 576 au lieu-dit « Camarès » à Vernand-Dessous

DIRECTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DU LOGEMENT (DGTL)

Lausanne, le 1er juillet 2021

Le Directeur général :

[Signature]

SOU MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE du 3 juillet 2021 au 3 août 2021 à Lausanne

APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT

L'attestent

Lausanne, le

Le Syndic :

Le Secrétaire :

La Cheffe du Département :

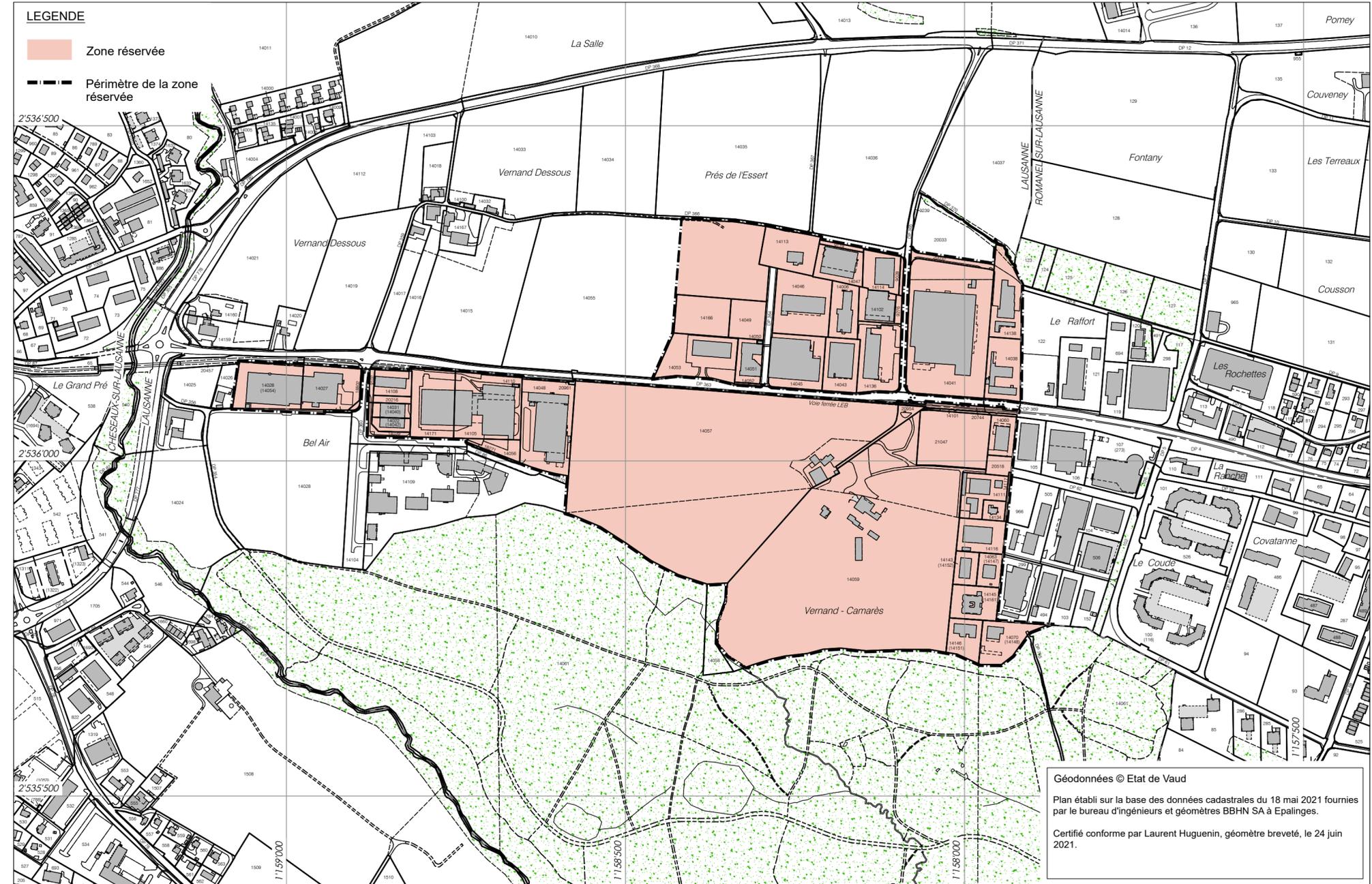


Commune de Lausanne
Zone réservée cantonale

Échelle 1:5000



250 m



Géodonnées © Etat de Vaud
Plan établi sur la base des données cadastrales du 18 mai 2021 fournies par le bureau d'ingénieurs et géomètres BBHN SA à Epalinges.
Certifié conforme par Laurent Huguenin, géomètre breveté, le 24 juin 2021.

Commune de Lausanne

Règlement de la zone réservée cantonale

1. But

La zone réservée est destinée à limiter provisoirement la constructibilité des parcelles comprises dans le périmètre figurant sur le plan.

2. Périmètre

La zone est délimitée par le périmètre figurant sur le plan.

3. Inconstructibilité

¹ Sont interdits les établissements à caractère commercial, les établissements liés à des activités sportives ou de loisirs de plus de 300 m² de surface utile, ainsi que les surfaces administratives qui ne sont pas directement liées à une activité artisanale ou industrielle exercée sur place. Les surfaces de vente liées à une activité artisanale ou industrielle exercée sur place sont limitées à 300 m².

² Pour les constructions existantes décrites à l'alinéa 1, les rénovations, les transformations ainsi qu'une augmentation d'au maximum 300 m² des surfaces utiles peuvent être autorisées dans les limites des volumes existants, pour autant qu'aucune nouvelle place de stationnement ne soit prévue. De petits agrandissements du volume peuvent être autorisés pour des lucarnes, sas d'entrée, isolation périphérique, éléments techniques, etc.

³ Les autres règles de construction en vigueur sur cette zone demeurent applicables en plus des règles du présent règlement.

4. Validité

¹ La présente zone réservée ne s'applique pas aux demandes de permis de construire déposées à l'enquête publique avant le 3 juillet 2021.

² Elle a une durée de cinq ans à compter de son entrée en vigueur.

³ Elle peut être prolongée de trois ans aux conditions de l'article 46, alinéa 1, LATC.

Liste des parcelles

Parcelle N°	Propriétaires	Parcelle N°	Propriétaires
9028	Commune de Lausanne	14070	Commune de Lausanne
9102	Commune de Lausanne	14101	Etat de Vaud
9119	Commune de Lausanne	14102	Ram immobilier et participations S.A.
9276	Commune de Lausanne	14105	SOLIFONDS SA
14006	Fondation Société Biblique de Genève	14108	Penaguin-Périn Karolina
14022	Commune de Lausanne	14110	La Commune de Lausanne
14027	Investe Propertes SA	14111	Eigenmann Françoise et Urs
14028	Commune de Lausanne	14113	Commune de Lausanne
14031	Commune de Lausanne	14114	Déjardin Frères S.A.
14038	Hirsbrunner Hans-Peter	14116	Dietlin artisans métalliers depuis 1854 SA
14039	Commune de Lausanne	14117	Baudat Françoise et Georges
(14040)	FIM MANAGEMENT SA	14134	Eigenmann Françoise et Urs
14041	Kornhof Sarl	14136	Lidl Schweiz AG
(14042)	Le Vernand S.A.	14138	D.E.S. Systèmes de sécurité SA
14043	Ragonmex S.A.	14143	Commune de Lausanne
14045	Chocapa SA	14145	Commune de Lausanne
14046	Oro Cinzia, Nicolas et Philippe	14146	Commune de Lausanne
14047	Mülhaupt & Cie SA	(14147)	Di Santo Maria Teresa et Salvatore
14048	FONDATION POLYVAL	(14148)	Santangelo Antonino
14049	Chocapa SA	(14151)	Lobudzinska Téo-Fitzgerald et Vuille Laurence
14050	Commune de Lausanne	(14152)	La Dent Blanche SA et Montanero Emile
14051	Model AG	(14161)	Sodimed SA
14052	Bat de Vaud	14166	DEV ACARRE SA et GC S.A.
14053	Telco Fondation de placement	14171	SOLIFONDS SA
(14054)	Nagravision S.A.	18802	Commune de Lausanne
14055	Henny Frères SA	20032	Commune de Lausanne
14056	SOLIFONDS SA	20216	FIM MANAGEMENT SA
14057	Orlati Real Estate SA	20518	Commune de Lausanne
14059	Baudat Françoise et Georges	20744	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA
14060	Küçükbıçaklı Burhan	20954	Commune de Lausanne
14063	Commune de Lausanne	21047	Orlati Real Estate SA